

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon UK REACH

Date de révision : 04/08/2025

1- IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE**Détails du produit****Nom commercial :** Structurant peinture pour plastique et pare-chocs**Numéro d'article :** 14033, 14035, 14036, 14037 **Usage prévu :**

Produit/peinture pour la rénovation automobile

Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Aucune autre information pertinente n'est disponible.

Fabricant/Fournisseur :

Chamäleon GmbH

Rudolf-Diesel-Straße, 8a, 69115 Heidelberg

Allemagne

Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de : Départementde la sécurité des produits **Informations en cas d'urgence :** +49 70024112112 (CH)**2 - IDENTIFICATION DES DANGERS****Classification de la substance ou du mélange****Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Flamme GHS02

Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.



GHS07

STOT SE 3 H336 Peut provoquer de la somnolence ou des étourdissements.

Éléments d'étiquette**Étiquetage conformément au règlement (CE) n° 1272/2008**

Le produit est classé et étiqueté conformément au règlement CLP britannique.

pictogrammes de danger



GHS02 GHS07

Mot signalAvertissement

Éléments de l'étiquetage déterminant le danger :

acétate de n-butyle

Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

Hydrocarbures, C9, aromatiques

Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables. H336

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Mises en garde

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette du produit. P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire attentivement et suivre toutes les instructions.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/une protection oculaire/ faciale/auditive. P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou prendre une douche].

P304+P340 EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position confortable pour respirer.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales. **Informations**
Complémentaires:

EUH066 Une exposition répétée peut provoquer un dessèchement ou un craquellement de la peau.

Autres dangers
Résultats de l'évaluation PBT et
vPvB PBT :Sans objet.

vPVB :Sans objet.

3- COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

Mélanges
Description:Mélange des substances énumérées ci-dessous avec des ajouts non dangereux.

Composants dangereux :		
CAS : 123-86-4	acétate de n-butyle	25-50%
EINECS : 204-658-1	Flam. Liq. 3, H226 ; STOT SE 3, H336, EUH066	
N° d'immatriculation : 01-2119485493-29		
CAS : 108-65-6	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	2,5-<10%
EINECS : 203-603-9	Flam. Liq. 3, H226 ; STOT SE 3, H336	
N° d'immatriculation : 01-2119475791-29		

CAS : 64742-95-6 Numéro CE : 918-668-5 N° d'immatriculation : 01-2119455851-35	Hydrocarbures, C9, aromatiques. Liquide inflammable 3, H226 ; Toxique asperge 1, H304 ; Toxique aquatique chronique 2, H411 ; Toxique pour certains organes cibles (SE) 3, H335-H336, EUH066	1-<2,5%
CAS : 112-07-2 EINECS : 203-933-3 N° d'immatriculation : 01-2119475112-47	acétate de 2-butoxyéthyle Toxicité aiguë 4, H302 ; Toxicité aiguë 4, H312 ; Toxicité aiguë 4, H332	1-<2,5%

Informations Complémentaires: Pour le libellé des phrases de danger énumérées, reportez-vous à la section 16.

4- PREMIERS SECOURS

Description des mesures de premiers secours

Informations générales: Retirez immédiatement tout vêtement souillé par le produit. **Après**

inhalation : Apporter de l'air frais ; consulter un médecin en cas de symptômes. **Après contact**

avec la peau : Rincer immédiatement à l'eau.

Après le contact visuel : Rincer l'œil ouvert pendant plusieurs minutes sous l'eau courante. **Après**

avoir avalé : Si les symptômes persistent, consultez un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, à la fois aigus et différés : Aucune autre information pertinente n'est disponible. **Indication de toute attention médicale immédiate et de tout traitement spécial nécessaire :** Aucune autre information pertinente n'est disponible.

5- MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Médias d'extinction

Agents extincteurs appropriés : CO₂, poudre ou eau pulvérisée. Combattez les incendies plus importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool.

Pour des raisons de sécurité, agents extincteurs inadaptés : Eau avec jet plein

Risques particuliers liés à la substance ou au mélange : Aucune autre information pertinente n'est disponible.

Conseils aux pompiers

Équipement de protection : Aucune mesure particulière n'est requise.

6- MESURE EN CAS DE LIBÉRATION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence :

Portez un équipement de protection. Éloignez les personnes non protégées.

Précautions environnementales : Ne pas laisser pénétrer dans les égouts, les eaux de surface ou les eaux

souterraines. **Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage :**

CHAM'ALEON GMBH / RUDOLF-DIESEL-STRASSE 8A / 69115 HEIDELBERG / GERMANY

CHAM'ALEON GMBH
RUDOLF-DIESEL-STRASSE 8A
69115 HEIDELBERG
GERMANY

FON 0049 (0) 6221 - 520 440
FAX 0049 (0) 6221 - 520 449
MAIL INFO@CHAMAELEON-PRODUKTION.DE
WEB WWW.CHAMAELEON-PRODUKTION.DE

Absorber avec un matériau absorbant les liquides (sable, diatomite, liants acides, liants universels, sciure de bois).

Éliminer les matériaux contaminés comme déchets conformément à l'article 13.

Assurez une ventilation adéquate.

Référence à d'autres sections :

Consultez la section 7 pour obtenir des informations sur la manipulation en toute sécurité.

Consultez la section 8 pour obtenir des renseignements sur l'équipement de protection individuelle. Consultez la section 13

pour obtenir des renseignements sur l'élimination des déchets.

7- MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : À

utiliser uniquement dans des endroits bien ventilés.

Assurez une bonne ventilation/extraction sur le lieu de travail.

Prévenez la formation d'aérosols.

Informations sur la protection contre les incendies et les explosions :

Tenir à l'écart toute source d'inflammation - Ne pas fumer. Se protéger

contre les charges électrostatiques.

Conditions de stockage sûr, y compris les incompatibilités éventuelles :

Exigences auxquelles doivent répondre les entrepôts et les conteneurs :Aucune exigence particulière. **Informations**

concernant le stockage dans un entrepôt commun :À conserver à l'écart des denrées alimentaires. **Informations**

complémentaires sur les conditions de stockage :Conserver le récipient bien fermé. **Classe de stockage :**3

Utilisation(s) finale(s) spécifique(s) :Aucune autre information pertinente n'est disponible.

8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Ingrédients dont les valeurs limites nécessitent une surveillance sur le lieu de travail :	
123-86-4 Acétate de n-butyle	
WEL	Valeur à court terme : 966 mg/m ³ , 200 ppm ; valeur à long terme : 724 mg/m ³ , 150 ppm
108-65-6 Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	
WEL	Valeur à court terme : 548 mg/m ³ , 100 ppm ; valeur à long terme : 274 mg/m ³ , 50 ppm ; Sk
112-07-2 Acétate de 2-butoxyéthyle	
WEL	Valeur à court terme : 332 mg/m ³ , 50 ppm ; valeur à long terme : 133 mg/m ³ , 20 ppm

VAT NO. / UST-ID NR.: DE231468544

EORI NO. / EORI NR.: DE6029442

CEO / GESCHÄFTSFÜHRER: SASCHA HAGEMANN

TRADE REGISTER NO. / HANDELSREGISTER NR.: AMTSGERICHT MANNHEIM HRB 9778

BANK: HEIDELBERGER VOLKSBANK EG

IBAN: DE78 6729 0000 0042 8627 03

BIC: GENODE61HD

Sk		
DNELs		
123-86-4 Acétate de n-butyle		
Dermique	DNEL	6 mg/kg (population générale) 11 mg/kg (Arbeiter)
Inhalateur	DNEL	300 mg/m ³ (population générale) 600 mg/m ³ (travailleurs)
112-07-2 Acétate de 2-butoxyéthyle		
Dermique	DNEL	169 mg/kg (Arbeiter)
Inhalateur	DNEL	133 mg/m ³ (Arbeiter)

Informations Complémentaires: Les listes en vigueur au moment de leur élaboration ont servi de base.

Contrôles d'exposition

Contrôles techniques appropriés : Aucune autre donnée ; voir section 7. **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle ; Mesures générales de protection et d'hygiène :**

Enlever immédiatement tous les vêtements souillés et contaminés.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. **Protection respiratoire :**

En cas d'exposition brève ou de faible pollution, utiliser un appareil respiratoire à filtration. En cas d'exposition intense ou prolongée, utiliser un appareil de protection respiratoire autonome.

Protection des mains :

En raison de l'absence de tests, aucune recommandation concernant le matériau des gants ne peut être formulée pour le produit/la préparation/le mélange chimique.

Le choix du matériau des gants se fait en tenant compte des temps de pénétration, des vitesses de diffusion et de la dégradation.

Gants de protection (EN 374)

Le matériau du gant doit être imperméable et résistant au produit/à la substance/à la préparation. **Matière des gants**

Le choix des gants appropriés ne dépend pas uniquement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité, qui varient d'un fabricant à l'autre. Le produit étant composé de plusieurs substances, la résistance du matériau du gant ne peut être calculée à l'avance et doit donc être vérifiée avant utilisation. **protection des yeux/du visage**

Lunettes de protection hermétiques

9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

Informations générales

État physique

Liquide

Couleur:

Conformément aux spécifications du produit

Odeur:	Caractéristiques
Seuil olfactif :	Indéterminé.
Point de fusion/point de congélation :	Indéterminé.
Point d'ébullition ou point d'ébullition initial et plage d'ébullition :	124-128 °C (123-86-4 acétate de n-butyle)
Inflammabilité :	Inflammable.
Limite inférieure et supérieure d'explosion	
Inférieur:	1,2 % vol. (123-86-4 acétate de n-butyle)
Supérieur:	8,5 % vol. (123-86-4 acétate de n-butyle)
Point d'éclair:	27 °C
Température d'auto-inflammation :	315 °C (DIN 51794, 108-65-6 2-Méthoxy-1-acétate de méthyléthyle)
Température de décomposition :	Indéterminé.
pH :	Indéterminé.
Viscosité:	
Viscosité cinématique à 20 °C :	> 60 s (ISO 6 mm)
Dynamique :	Non déterminé.
Solubilité	
eau:	Non miscibles ou difficiles à mélanger. Non déterminé.
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur logarithmique) : Pression de vapeur à 20 °C :	10,7 hPa (123-86-4 acétate de n-butyle)
Pression de vapeur à 50 °C :	55 hPa
Densité et/ou densité relative	
Densité à 20 °C :	0,968 g/cm ³ (DIN 53217)
Densité relative	Non déterminé.
Densité de vapeur	Indéterminé.
Autres informations	
Apparence:	
Formulaire:	Fluide
Informations importantes concernant la protection de la santé et de l'environnement, et la sécurité.	
Température d'inflammation :	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Propriétés explosives :	Le produit n'est pas explosif. Cependant, la formation de mélanges air/vapeurs explosifs est possible.
Teneur en solvant :	
COV (EC)	49,18 %
Teneur en matières solides (en % massique) : Changement d'état	50,8 %
Taux d'évaporation :	Indéterminé.
Informations relatives aux classes de danger physique	
Explosifs :	Vide

Gaz inflammables :	Vide
Aérosols :	Vide
Gaz comburants :	Vide
Gaz sous pression :	Vide
Liquides inflammables :	Liquide et vapeurs inflammables.
Matières solides inflammables :	Vide
Substances et mélanges autoréactifs :	Vide
Liquides pyrophoriques :	Vide
Solides pyrophoriques :	Vide
Substances et mélanges auto-échauffants : Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau :	Vide
Liquides oxydants :	Vide
Solides oxydants :	Vide
Peroxydes organiques :	Vide
Corrosif pour les métaux :	Vide
Explosifs désensibilisés :	Vide

10- STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité Aucune autre information pertinente n'est disponible.

stabilité chimique

Décomposition thermique / conditions à éviter : Aucune décomposition si utilisé conformément aux spécifications.

Possibilité de réactions dangereuses : Aucune réaction dangereuse connue.

Conditions à éviter : Aucune autre information pertinente n'est disponible.

Matériaux incompatibles : Aucune autre information pertinente n'est disponible.

Produits de décomposition dangereux : Monoxyde de carbone

11- INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008 :

toxicité aiguë D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs DL50/CL50 pertinentes pour la classification :		
123-86-4 Acétate de n-butyle		
Oral	DL50	13 100 mg/kg (rat)
Dermique	DL50	> 5 000 mg/kg (lapin)
108-65-6 Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle		

Oral	DL50	8 532 mg/kg (rat)
64742-95-6 Hydrocarbures, C9, aromatiques		
Oral	DL50	> 2 000 mg/kg (rat)
Dermique	DL50	> 2 000 mg/kg (lapin)
112-07-2 Acétate de 2-butoxyéthyle		
Oral	DL50	1 880 mg/kg (rat)
Dermique	DL50	1 480 mg/kg (lapin)

Exposition unique STOT Peut provoquer de la somnolence ou des vertiges.

Informations sur les autres dangers Propriétés perturbatrices endocriniennes

Aucun des ingrédients n'est mentionné.

12 - INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité

Toxicité aquatique : Aucune autre information pertinente n'est disponible. **Persistance et**

dégradabilité : Aucune autre information pertinente n'est disponible. **Potentiel de**

bioaccumulation : Aucune autre information pertinente n'est disponible. **Mobilité dans le sol** :

Aucune autre information pertinente n'est disponible. **Résultats de l'évaluation PBT et vPvB**

PBT : Sans objet.

vPvB : Non applicable.

Propriétés de perturbation endocrinienne :

Pour plus d'informations sur les propriétés de perturbation endocrinienne, voir la section 11.

Autres effets indésirables

Informations écologiques complémentaires :

Remarques générales :

Classe de danger pour l'eau 1 (réglementation allemande) : légèrement dangereux pour l'eau

Ne laissez pas le produit non dilué ou en grande quantité atteindre les eaux souterraines, les cours d'eau ou les réseaux d'égouts.

13- CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Recommandations sur les méthodes de

traitement des déchets

Ne pas jeter avec les ordures ménagères. Ne pas laisser ce produit atteindre le système d'égouts.

Emballage non nettoyé :

Recommandation : L'élimination doit être effectuée conformément à la réglementation officielle.

CHAM'ALEON GMBH / RUDOLF-DIESEL-STRASSE 8A / 69115 HEIDELBERG / GERMANY

CHAM'ALEON GMBH
RUDOLF-DIESEL-STRASSE 8A
69115 HEIDELBERG
GERMANY

FON 0049 (0) 6221 - 520 440
FAX 0049 (0) 6221 - 520 449
MAIL INFO@CHAMAELEON-PRODUKTION.DE
WEB WWW.CHAMAELEON-PRODUKTION.DE

14- INFORMATIONS SUR LES TRANSPORTS

numéro ONU ou numéro
d'identification ADR, IMDG, IATA

UN1263

Nom d'expédition approprié de l'ONU

ADR
IMDG, IATA

Peinture UN1263
PEINTURE

Classe(s) de danger pour le transport

ADR



Classe

3 (F1) Liquides inflammables. 3

Étiquette

IMDG, IATA



Classe

3. Liquides inflammables.

Étiquette

3

Groupe d'emballage

ADR, IMDG, IATA

III

Risques environnementaux :

Polluant marin :

Non

Précautions particulières pour l'utilisateur

Avertissement : Liquides inflammables.

Numéro d'identification du danger (code Kemler) :30

Numéro EMS :

FE,SE

Catégorie d'arrimage

UN

Transport maritime de marchandises en vrac selon les

instruments de l'OMI :

Sans objet.

Transport/Informations complémentaires :

ADR

Quantités limitées (QL)

5L

Catégorie de transport

3

VAT NO. / UST-ID NR.: DE231468544
EORI NO. / EORI NR.: DE6029442
CEO / GESCHÄFTSFÜHRER: SASCHA HAGEMANN
TRADE REGISTER NO. / HANDELSREGISTER NR.: AMTSGERICHT MANNHEIM HRB 9778
Chamäleon GmbH – Fiche technique

BANK: HEIDELBERGER VOLKSBANK EG
IBAN: DE78 6729 0000 0042 8627 03
BIC: GENODE61HD

CHAMÄLEON GMBH / RUDOLF-DIESEL-STRASSE 8A / 69115 HEIDELBERG / GERMANY

CHAMÄLEON GMBH
RUDOLF-DIESEL-STRASSE 8A
69115 HEIDELBERG
GERMANY

FON 0049 (0) 6221 - 520 440
FAX 0049 (0) 6221 - 520 449
MAIL INFO@CHAMAELEON-PRODUKTION.DE
WEB WWW.CHAMAELEON-PRODUKTION.DE

Remarques concernant le code de

D/E

restriction du tunnel :

≤ 450 l : 2.2.3.1.5 ADR

IMDG

Quantités limitées (LQ)

5L

Remarques :

≤ 450 l : 2.3.2.5 Code IMDG UN

Règlement type des Nations Unies :

1263 PEINTURE, 3, III

15 - INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementations et législations en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange. Loi sur les poisons

précurseurs d'explosifs réglementés
Aucun des ingrédients n'est mentionné.
poisons réglementés
Aucun des ingrédients n'est mentionné.
précurseurs d'explosifs à déclarer
Aucun des ingrédients n'est mentionné.
poisons à déclarer
Aucun des ingrédients n'est mentionné.

Directive 2012/18/UE

Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des ingrédients n'est mentionné.

Catégorie Seveso P5c LIQUIDES INFLAMMABLES

Quantité admissible (tonnes) pour l'application des exigences de niveau inférieur 5000 t

Quantité admissible (tonnes) pour l'application des exigences de niveau supérieur 50 000 t

Réglementations nationales :

Classification complémentaire conformément au décret relatif aux matières dangereuses, annexe II :

Classe	Part en %
NK	25-50

Évaluation de la sécurité chimique : Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée.

16-AUTRES INFORMATIONS

Phrases pertinentes

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies

respiratoires. H312 Nocif par contact avec la peau.

VAT NO. / UST-ID NR.: DE231468544

EORI NO. / EORI NR.: DE6029442

CEO / GESCHÄFTSFÜHRER: SASCHA HAGEMANN

TRADE REGISTER NO. / HANDELSREGISTER NR.: AMTSGERICHT MANNHEIM HRB 9778

Chamäleon GmbH – Fiche technique

BANK: HEIDELBERGER VOLKSBANK EG

IBAN: DE78 6729 0000 0042 8627 03

BIC: GENODE61HD

H332 Nocif par inhalation.

H335 Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH066 Une exposition répétée peut provoquer un dessèchement ou un craquellement de la peau. **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

La classification du mélange est généralement basée sur la méthode de calcul utilisant les données relatives aux substances conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.

Abréviations et acronymes :

RID : Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

Transport international de marchandises dangereuses par voie ferrée (OACI : Organisation de l'aviation civile internationale)

ADR : Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

Transport international de marchandises dangereuses par route (IMDG) :

Code maritime international pour les marchandises dangereuses ; IATA :

Association internationale du transport aérien

SGH : Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques ;

EINECS : Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes ; ELINCS :

Liste européenne des substances chimiques notifiées

CAS : Chemical Abstracts Service (division de l'American Chemical Society) COV :

Composés organiques volatils (États-Unis, UE)

DNEL : Dose dérivée sans effet (REACH

Royaume-Uni) ; CL50 : Concentration létale à

50 % ; DL50 : Dose létale à 50 %

PBT : Persistant, bioaccumulatif et toxique vPvB :

Très persistant et très bioaccumulatif Flam. Liq.

3 : Liquides inflammables – Catégorie 3 Acute

Tox. 4 : Toxicité aiguë – Catégorie 4

STOT SE 3 : Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie

3 ; Asp. Tox. 1 : Risque d'aspiration – Catégorie 1

Catastrophe aquatique chronique de catégorie 2 : Danger pour le milieu aquatique – danger aquatique à long terme – Catégorie 2

Les informations contenues dans ces fiches sont basées sur l'état actuel des connaissances et la législation nationale en vigueur. Elles fournissent des indications sur les aspects liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement et ne sauraient être interprétées comme une garantie de performance technique ou d'adéquation à des applications particulières.